

## Le cordonnier et l'épicière

### *Soupe à la grimace chez les Meunier*

En cette matinée du 6 mars 1889, à Ouismes, à deux pas du bourg de Crézières, le cordonnier Louis Meunier n'avait pas le moral, mais pas du tout!

Depuis six longs mois, il ne dormait plus, incapable de se sortir de la situation où il s'était lui-même fourré. Ah quelle misère! Au mois d'octobre précédent, il avait été déclaré en état de faillite par le tribunal de commerce de Melle. C'est qu'il n'avait pas su gérer son affaire de débit de boissons. Maintenant, il n'avait plus rien! Obligé de venir vivre, ici dans ce hameau perdu des alentours de Chef-Boutonne !

Il ne pouvait plus habiter aux Brousses, un hameau de Mairé-Lévescault, situé en bordure de la Route Nationale qui relie Nantes à Limoges, dans la maison qu'il avait fait construire en 1879. Comble de malheur, il ne pouvait même plus ressemeler les vieilles bottines des clientes de Sauzé! Car, en déclarant la faillite du débit de boisson qu'il avait établi en 1886, à côté de son atelier de cordonnerie, le tribunal suspendait, pour quelques temps du moins, toute possibilité de gagner sa vie. Et voilà que son épouse, Marie Louise Piard, ne désirait pas du tout l'aider à éponger les dettes qu'il avait contractées dans le passé, encore moins celles à venir. Elle s'était mise en tête de demander une séparation de biens qui casserait le régime de la communauté sous lequel ils s'étaient mariés le 4 avril 1877, à Mairé-Lévescault....

L'avant-veille, il avait reçu un avis comme quoi la faillite était close. On leur proposait de se présenter devant le tribunal, le lendemain-même, pour entendre prononcer la séparation de biens.

- Non! j'irai pas à Chef-Boutonne! avait-il tempêté. Vas-y si tu veux, mais moi, j'irai pas ! Furibond, il avait claqué la porte et était parti faire un tour vers Crézières, bougonnant, rouspétant, le coeur gros, tapant du bout du pied dans les cailloux qui avaient le malheur de le gêner.

C'est vrai qu'il n'y avait guère de travail ces derniers temps aux Brousses! Ah! ce n'était pas le cas quand il avait délaissé le village voisin de Clussais où survivaient ses parents cultivateurs, pour s'installer au coeur de ce hameau de Mairé-Lévescault. Sinon, il ne se serait pas engagé à épouser la jeune lingère des Ormeaux, cette Marie-Louise.... Ah! c'est qu'elle avait déjà du caractère, la drolière! Mais si jolie et si susceptible d'hériter de terres que possédaient ses parents, les Piard...En plus, elle n'avait pas fait la fine bouche devant son handicap, ce pied-bot dont il était affublé depuis la naissance qui l'avait empêché de travailler la terre comme ses ancêtres.

- O l'est pas un travail dans la terre, qui te faut, lui avait expliqué son père, mais un boun métier d'artisan. Alors le jeune Louis était devenu apprenti-cordonnier.

- Au moins, j'aurai pas à aller bien loin pour me chausser comme il faut! avait-il déclaré.

Ainsi, sa formation terminée, il s'était établi aux Brousses, chez le rentier Henri Aubouin en compagnie de son ami Pierre Baritaud un apprenti-cordonnier. Puis, il s'était marié. Il logeait toujours dans ce hameau quand son premier-né, Célestin, vint au monde, à la Noël 1877, le 22 décembre exactement.

Deux ans plus tard, il avait obtenu l'autorisation de construire une modeste maison sur un terrain qui appartenait à Marie-Louise, au bord de la Route Nationale.

Est-ce dans cette maison neuve que son second fils Alexandre était né, le 16 octobre 1882 ?

A cette époque, Louis n'était pas inquiet, il avait suffisamment de travail à la cordonnerie pour laisser son épouse s'occuper du foyer, on disait alors "ménagère".

Puis, le cordonnier connut quelques douloureux événements. A la fin 1883, disparaissait à la Pommeraie, son père Louis. Sa mère Marie Richard fut recueillie par son plus jeune frère, François Meunier qui travaillait à la Chapelle-Pouilloux. C'est dans ce village qu'elle s'éteindra en 1901.

Aux Brousses, en 1885, Célestin alors âgé de huit ans, fut victime d'une "fièvre cérébrale". C'était en fait une méningite d'origine bactérienne. Il s'en remit difficilement et la séquelle la plus importante fut une surdité prononcée dont il souffrira toute sa vie. Ah ! comment payer les frais du docteur? La cordonnerie n'était pas assez rentable. C'est alors qu'en février 1886, Louis pensa ajouter à ses maigres revenus, ceux d'un débit de boisson, sa femme qu'on appelait alors la "Louise Piard" devant se contenter des revenus perçus en tant qu'aubergiste aux Brousses. Ainsi fut fait. Dans un coin de la cordonnerie, il aménagea un comptoir où vinrent s'approvisionner... de rares clients.

A la fin de la même année, la grand-mère maternelle de Marie-Louise, Marie Martin s'éteignait à Chef-Boutonne chez Marie Piard, son autre petite-fille qui venait d'accoucher de son premier enfant.

Le 8 novembre 1887, ce fut au tour de Léonie de venir au monde dans la nouvelle maison des Brousses. Marie-Louise n'était plus aubergiste, mais redevenue ménagère. Pensez donc, il y avait désormais trois enfants à élever. Les fonds commencèrent à manquer. Il est vrai que Louis douta alors de pouvoir financer leur éducation, la cordonnerie et le débit de boisson ne rapportaient pas grand chose. Heureusement que l'école communale de Mairé pouvait accueillir gratuitement Célestin, depuis les lois promulguées par Jules Ferry peu de temps avant. Sinon, comment payer l'instruction des enfants?



Ecoles de Mairé (2014)

Pendant que Louis se défoulait sur les cailloux du chemin de Crézières, Marie-Louise, dans la cuisine de son nouveau domicile, à Ouismes, ressassait les reproches qu'elle n'arrivait pas à exprimer ouvertement à son mari. C'est qu'elle n'avait pas grand chose à cuisiner, la Marie-Louise! Pensez donc, dans cette maison où elle logeait depuis le début de l'hiver, pas de poulailler, pas de clapier, pas de potager pour lui fournir les ingrédients nécessaires à sa cuisine préférée. Il lui fallait donc se rabattre sur les légumes secs trouvés à l'épicerie de Crézières.

Ce jour-là, alors qu'elle s'était mise à mitonner un plat de fèves au lard, elle ruminait les arguments pour décider son mari à se présenter dans deux jours, chez l'huissier de Chef-Boutonne et demander une séparation de biens. Mais ce n'était pas gagné!

- C'est comme ce plat qui d'habitude m'résiste point! dit-elle en bougonnant. J'les ai pas laissées assez tremper, ces fèves! Qu'est-ce que ça va donner? Elle avait eu tant de mal à éplucher tous les grains, puis à les séparer en deux.

- Pas moyen d'en venir à bout! Tout comme mon têtard de mari, d'ailleurs....grognant - t-elle.

Ce fut le moment de verser les fayots dans le court-bouillon qui bouillait depuis quelques minutes déjà. Pendant cette préparation, Marie-Louise tout occupée à sa cuisine, n'eut pas le temps de ronger son frein. Mais pendant la cuisson des fèves, il en fut tout autrement. Comment faire pour convaincre Louis de l'accompagner le lendemain à Chef-Boutonne? C'est que non seulement, elle ne voulait pas payer ses dettes, mais en plus, elle avait envie de participer pleinement au financement de l'éducation de ses trois enfants. Pour cela, elle devait être capable de gagner sa vie, seule, sans avoir rien à demander à quiconque. Que faire?

Les fèves étaient presque cuites. Marie-Louise éplucha alors des échalotes, les éminça et les fit suer au saindoux dans une cocotte. Elle ajouta les bouts de lard qu'elle avait découpés auparavant. Puis elle retira les haricots du bouillon avec l'écumoire et les versa dans la cocotte. Elle saupoudra le tout d'un peu de farine, touilla rapidement et mouilla avec le jus de cuisson et un bon litre de vin rouge corsé qu'elle avait récupéré à la cave. Elle laissa mijoter ce plat au coin du feu encore une demi-heure.

Louis rentra enfin, calmé.

- Oh, ça sent bon, fit-il conciliant. O l'est d' la soupe aux lumas?

- Ben non, pas en c' moment, en plein mois d' mars! répondit-elle en haussant les épaules. On ramasse les lumas qu' en juillet ! En hiver i s' reposent au fond d' leur coquille, pardi !

- Encor' une occasion de taise ma goule, fit Louis en commençant à dresser la table. Oh, ça n' allait pas bien loin. Une assiette-calotte pour sa femme, une pour chaque garçon et une pour lui. Et Léonie alors? La fillette à peine âgée de quinze mois, n'avait pas beaucoup d'appétit et n'acceptait que des laitages pour se nourrir.

- Attends-vouër un peu, j'va chercher les chabichous et le fromage blanc pour Léonie, s'écria Marie-Louise. Ah ! Que c' t enfant est bien chétive...chuchota sa mère.



Laiterie campagnarde

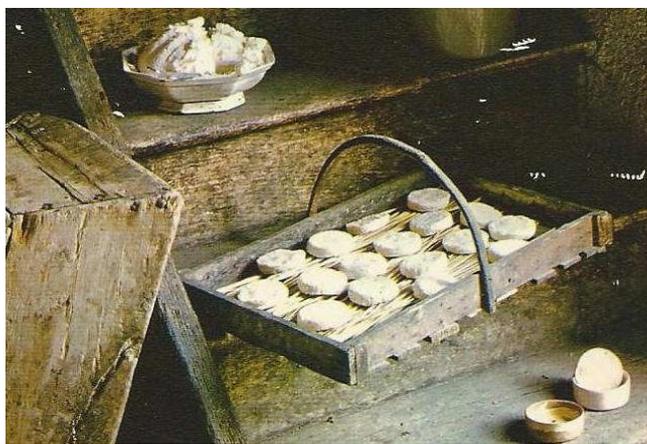
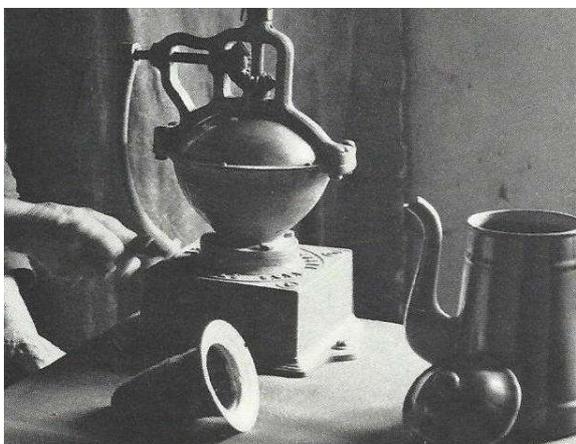
C'est en voyant le panier de fromages que Marie-Louise eut une idée de génie. Et si elle allait vendre à Sauzé, ces petits fromages fabriqués par ses voisins de Mairé ? Tout le monde y trouverait son compte. Les femmes qui ne peuvent pas quitter leur ferme et leur laiterie pourraient lui vendre leurs produits et elle, elle irait les écouler sur le marché, chaque jeudi, en espérant bien en tirer bénéfice. Puis, ça lui donnerait l'occasion de rendre visite à ce qui reste de sa famille, ça la changerait de l'atmosphère pesante qui régnait ici et aux Ormeaux...En effet, ses parents vivaient toujours dans leur maison acquise en 1867, avec son plus jeune frère, le P'tit Louis, sans savoir, bien sûr, qu'il n'aurait plus que deux ans à vivre. Ses autres frères, Pierre et Frédéric étaient déjà partis pour la capitale.

## *L'épicière Marie-Louise Piard et le cordonnier Louis Meunier*

En fait, le lendemain, comme il l'avait annoncé, Louis ne comparut pas. Il fut alors décidé de satisfaire la demande de Marie-Louise Piard. Désormais, elle serait et demeurerait séparée quant aux biens de Louis Meunier, son mari. Elle pourrait reprendre la libre administration des biens apportés par elle lors du mariage, de ceux qui lui seraient échus pendant son mariage et de ceux qui pourraient lui échoir par la suite. Le jugement de dissolution de la communauté de biens fut définitivement rendu le 10 mai 1889.

Peu après, Louis put revenir aux Brousses et reprendre ses activités de cordonnier. C'est sous cette profession qu'il fut recensé dès 1891.

Mais que signifia cette décision pour Marie-Louise? Désormais, elle put gérer tous les biens qu'elle possédait en propre. Quelques années plus tard, elle en profita pour ouvrir une épicerie aux Brousses, dans sa maison, là où son mari Louis Meunier avait repris sa cordonnerie. Elle y vendit non seulement des fromages comme elle l'avait tant rêvé, mais aussi des fruits et des légumes de saison, du café, du sucre, de la farine, de l'épicerie et maints menus articles nécessaires à la vie quotidienne.

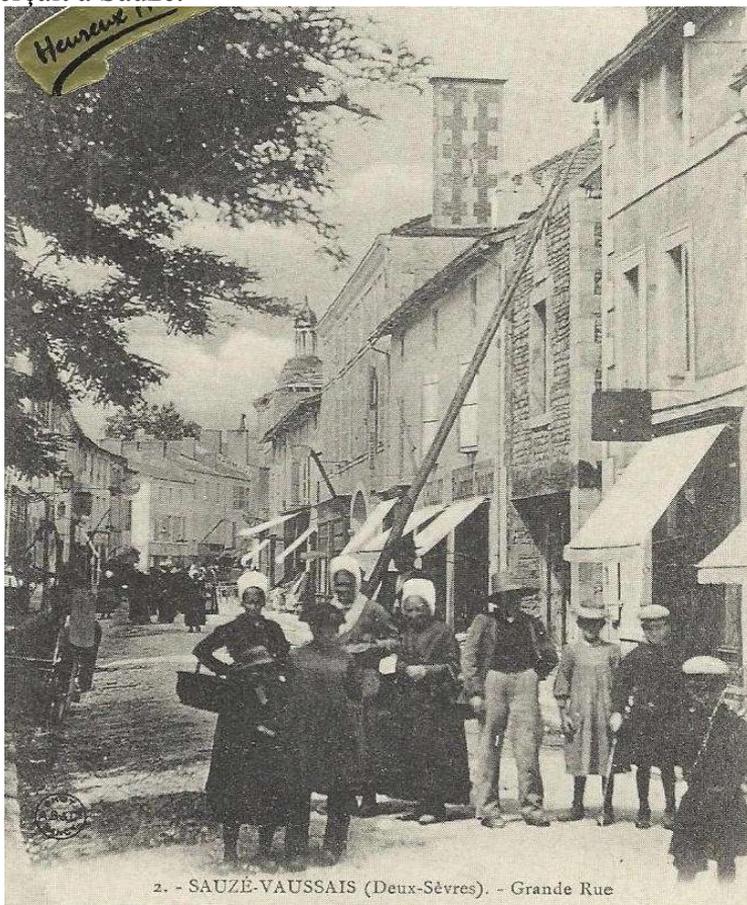


Tous les jeudis, elle se rendait à Sauzé, s'installait sous les halles ou sur la place du marché. Elle y vendait tous les produits frais qu'elle pouvait. Elle avait une petite astuce pour tromper son monde. Elle lestait par une pièce de cent sous, le plateau de la balance où elle posait la marchandise. Elle faisait alors à chaque pesée une minuscule économie qui pouvait atteindre en fin de journée, une sacrée somme!

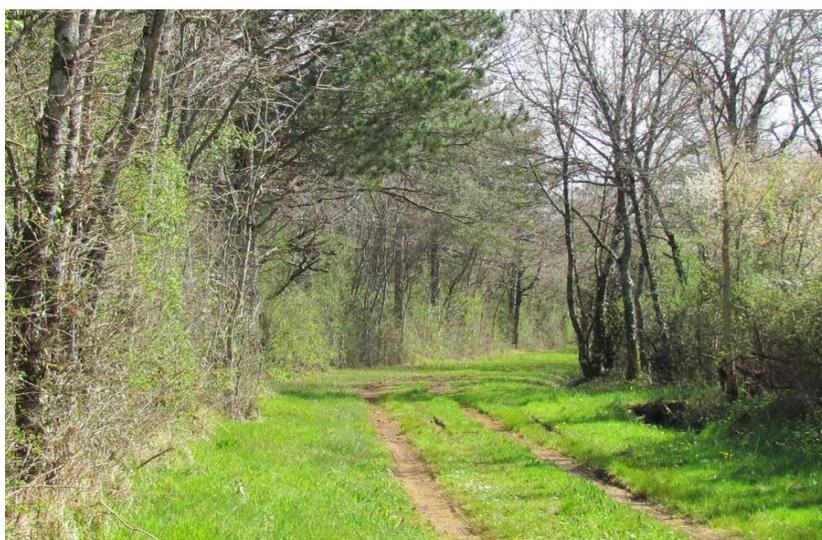


Où se trouve donc Marie- Louise Piard ?

Lorsque sa fille Léonie fut en âge de l'aider, celle-ci tenait l'épicerie aux Brousses, tandis que Marie-Louise commerçait à Sauzé.



Par la suite, les aînés, après leur scolarité primaire à l'école communale de Mairé-Lévescault se lancèrent l'un après l'autre dans la vie. En 1893, Célestin commença son apprentissage chez le tailleur d'habits, Baptiste Girard à Courbanay, au hameau voisin des Brousses. En 1899, c'était au tour d' Alexandre de trouver une place d' apprenti-boucher dans la région.



Bois de Mairé-Lévescault en 2014

